

les trafics et le blanchiment. En France, le paiement en espèces est déjà limité à 1 000 euros. Et si les mouvements sur un compte bancaire dépassent cette somme en liquide en une fois, ou 2 000 euros cumulés par client sur un mois calendaire, les banques sont tenues d'informer le service de renseignement financier Tracfin.

Pour harmoniser ces restrictions au niveau communautaire, la Banque centrale européenne (BCE) veut en limiter l'usage et imposer de nouveaux plafonds de paiement

**Gérald Darmanin
a suggéré cet été
la suppression
complète
de l'argent liquide
pour éradiquer
les trafics
et le blanchiment.**

à l'horizon 2027. Les transactions en espèces ne pourront plus dépasser le seuil de 10 000 euros partout dans l'Union. Il s'agit notamment d'empêcher de blanchir de l'argent en achetant des voitures haut de gamme, œuvres d'art et objets de grande valeur dans les pays voisins. Ce projet de réglementation viendra aussi sérieusement encadrer l'usage du liquide

dans les transactions immobilières. La BCE n'aime pas non plus les pièces de monnaie, souvent plus chères à fabriquer que leur valeur faciale.

La résistance ne viendra pas non plus des banques privées, occupées à réduire le nombre de distributeurs automatiques dans les grandes villes, à un rythme d'environ 2 000 par an. Quatre d'entre elles (la Société générale, BNP Paribas, le Crédit mutuel Alliance fédérale et le CIC) se sont rassemblées au sein du programme Cash Services pour fusionner leurs distributeurs d'ici à 2026, ce qui leur permettrait de diviser le nombre par deux.

**Toujours plus de dématérialisation
et de traçage**

Lorsqu'elle a présenté l'euro numérique, la BCE a assuré qu'il n'avait pas pour but de remplacer les espèces. Mais le calendrier fait qu'il devrait arriver aussi en 2027, au moment où de nouvelles contraintes seront imposées sur le cash. D'ailleurs, l'usage des deux monnaies est proche : une transaction instantanée, sans coût... L'e-euro est aussi conçu pour pouvoir payer sans connexion Internet, de téléphone à téléphone via le Bluetooth ou avec une carte dédiée, pour être utilisable dans la majorité des situations de proximité du quotidien. Avec un peu de mauvais esprit, on peut même arguer que tout un pan de la criminalité organisée a déjà remplacé les espèces par les cryptomonnaies pour blanchir son argent sale.

Mais un euro numérique n'aura rien à voir avec un bitcoin. Déjà sa valeur est stable : 1 euro numérique vaudra toujours la même chose que la pièce, les deux étant émis par la BCE. L'institution ne s'est pas encore fixée sur une technologie de sécurisation des transferts : une blockchain publique qui permettrait de se passer de tiers de confiance, un acteur privé comme Visa ou un entre-deux concocté par un conglomérat de banques privées ? Tout le potentiel intérêt d'un euro numérique, comme outil d'inclusion financière, en se créant un compte directement auprès de la BCE, est de se passer des intermédiaires, de proposer un service bancaire public et gratuit. Ce qui constituerait en outre une véritable alternative aux dollars numériques privés poussés par l'administration Trump. Les banques voient bien la menace et font tout pour limiter son intérêt tout en poussant les autorités européennes à mettre en avant leurs produits : réhausser le plafond du paiement en sans contact, payer sans limites avec sa carte bancaire sur smartphone...

L'autre enjeu réside dans l'absence potentielle d'anonymat dans les échanges. « Son mécanisme de paiement hors ligne offrira une confidentialité comparable à celle des espèces et une résilience renforcée », promet la BCE, sans expliquer comment. La Cnil est consciente du problème et alerte sur un risque de « traçage généralisé des transactions ».